



Meet & Succeed Loyalty Programme – Conditions de participation

1. Organisateur

L'organisateur du programme Meet & Succeed Loyalty (« Programme ») est l'opérateur de l'hôtel participant (ci-après « Organisateur »). Le Programme s'applique exclusivement aux hôtels mentionnés dans le Programme sur le site Meet & Succeed.

2. Objet du programme

Le programme Meet & Succeed Loyalty est un programme volontaire de fidélisation des clients professionnels. Son objectif est d'inciter aux réservations récurrentes de chambres et d'événements en accordant un bonus fidélité conformément à ces conditions. Aucun droit légal à la participation ou à l'octroi du bonus n'existe.

3. Conditions de participation

Sont uniquement éligibles :

- Les entrepreneurs au sens du § 14 BGB
- Les clients professionnels réservant des événements en leur nom propre

Les particuliers, consommateurs (§ 13 BGB) ainsi que les réservations à des fins privées sont exclus.

4. Événements qualifiants

Sont considérés comme événements qualifiants uniquement ceux qui :

- Sont réservés directement auprès de l'hôtel (Réservation directe),
- Sont confirmés de manière contraignante,
- Sont entièrement réalisés,
- Sont correctement facturés par l'hôtel.

Événements

Un événement au sens du Programme correspond à une réservation de groupe pour au moins 10 personnes, avec ou sans nuitée.

Réservations directes

Sont considérées comme réservations directes uniquement les événements qui :

- Sont réservés directement via l'hôtel, ou
- Sont réservés via le service commercial central de l'hôtel.



Ne sont **pas** considérées comme réservations directes :

- Les réservations via des plateformes ou portails tiers,
- Les réservations via des agences si elles sont basées sur des commissions ou honoraires,
- Les réservations sans facturation directe par l'hôtel.

Réservations d'agence

Les agences ne peuvent participer au programme Meet & Succeed Loyalty que si :

- L'agence agit elle-même en tant que partenaire contractuel de l'événement, ou
- Le client professionnel agit en tant que partenaire contractuel et l'agence agit uniquement comme intermédiaire.

Les réservations d'agence basées sur des commissions sont exclues.

Si une agence participe à un événement qualifiant :

- Aucun droit à commission ou honoraires en lien avec le bonus fidélité,
- Notamment, aucune commission sur les montants de cashback.

Exclusions

Ne sont pas qualifiants :

- Événements annulés ou reportés,
- No-shows,
- Événements gratuits ou entièrement réduits,
- Réservations avec remise de 100 % à titre gracieux,
- Réservations pour lesquelles des frais ou commissions d'agence sont appliqués sur le bonus fidélité.

La date de réalisation de l'événement est déterminante pour la qualification.

5. Période de comptage

- La période de comptage est de 12 mois
- Elle commence à la date du premier événement qualifiant
- Dans cette période, trois événements qualifiants doivent normalement être entièrement réalisés.
Après la fin de la période, tout droit au bonus non atteint expire sans remplacement.

6. Bonus fidélité

Après la réalisation du troisième événement qualifiant, le participant peut choisir une (1) option de bonus. Aucun droit à plusieurs ou à des bonus combinés n'existe.

La sélection se fait après la réalisation de l'événement. Si aucune sélection n'est faite dans les 30 jours, le droit au bonus est perdu.

7. Options de bonus

7.1 Option 1 – Cashback

- 5 % de cashback sur la facture nette du troisième événement
- Paiement uniquement après réception complète du paiement
- Pas de paiement en espèces, pas d'intérêt
- Non transférable

7.2 Option 2 – Points fidélité doublés

- Crédit double des points réguliers dans le programme fidélité de l'hôtel concerné (selon la marque : Marriott Bonvoy, IHG Business Rewards ou All Meeting Planner)
- Les points sont calculés uniquement sur le chiffre d'affaires du troisième événement
- Nécessite une adhésion valide
- L'organisateur n'est pas responsable de l'attribution des points par le programme externe

7.3 Option 3 – Bon pour une nuitée gratuite

- Bon pour deux (2) nuits consécutives pour deux (2) personnes, incluant dîner pour deux personnes dans un hôtel affilié Meet & Succeed au choix
- Valable 12 mois à compter de la date d'émission
- Réservation soumise à disponibilité
- Non transférable, non remboursable, non remplaçable
- Pas de demi-utilisation
- Pas de responsabilité en cas de non-disponibilité aux dates souhaitées

8. Exclusions et restrictions

- Un seul bonus par participant et par période de 12 mois
- Non cumulable avec d'autres offres cashback, bonus ou promotions
- Les tarifs entreprises ou conditions spéciales existantes restent inchangés

9. Abus et manipulation

L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant suspecté d'abus, de contournement ou de manipulation. Les bonus déjà accordés peuvent être récupérés.

10. Modifications et fin du programme

L'organisateur se réserve expressément le droit :

- De modifier le programme en tout ou partie à tout moment,
- De suspendre ou de mettre fin au programme.

Les droits au bonus déjà obtenus et confirmés restent inchangés.

11. Responsabilité

L'organisateur est responsable uniquement en cas de faute intentionnelle ou grave. Aucune responsabilité pour pertes de profits, dommages indirects ou consécutifs n'est acceptée dans la mesure permise par la loi.

12. Protection des données

Le traitement des données personnelles se fait uniquement conformément à la réglementation en vigueur. Les détails sont dans la politique de confidentialité de l'organisateur.

13. Droit applicable et juridiction

Le recours judiciaire est exclu.

Seul le droit de la République fédérale d'Allemagne s'applique.

Le tribunal compétent – dans la mesure permise – est le siège de l'organisateur.

14. Clause de sauvegarde

Si certaines dispositions de ces conditions sont totalement ou partiellement invalides, la validité des autres dispositions reste inchangée.